

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 30 mars 1951.-

N° 716 /Pris.

Objet:
Libérations conditionnelles.-

Monsieur le Substitut,



J'ai l'honneur de vous faire parvenir en
annexe les fiches de libération conditionnelle des nommés:

Marebe	R.E. 7320
Chombo	R.E. 7209
Nyagatwa	R.E. 5898
Nzeyimana	R.E. 7331

Le Gardien de Prison, Ch.LEES,

Monsieur le Substitut
du Procureur du Roi

a K I G A L I .-